Envoyé en préfecture le 14/02/2023
Reçu en préfecture le 14/02/2023
Publié le
ID : 060-216003806-20230203-DE2023_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2023_07

COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

SEANCE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.
Pouvoirs : Madame Catherine LEVERT ayant donné pouvoir à Madame Aurélie RUMEAU
Madame Isabelle MAZANY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DES HORAIRES D'ECLAIRAGE DE NUIT

Plusieurs possibilités, sans surcoût, sont envisagées :

- Eclairage par détection automatique,
- Maintien des horaires actuels,
- Modification des horaires,
- Horaires été / hiver instaurés

Après délibération, les conseillers municipaux décident à l'unanimité d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin.

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 10/02/2023

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

Mairie de Margny-sur-Matz 60490

Nombre de Membres
- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 14
- Ayant pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 27/01/2023
Date d'affichage : 27/01/2023